



3.7 - Équivalence Tableau de Référence

CHAMPIONNAT FÉMININ	CHAMPIONNAT MASCULIN	CMCD	SOCLE DE BASE	SEUIL	TOTAL
NATIONALE 3	PRÉNATIONAL	SPORTIVE	2 équipes de -11 à -18 (de même sexe dont seuil)	160	660
		ARBITRAGE	2 Juges Arbitres dont 1 JA niveau T1/T2 (dont seuil mais pas de licence blanche)	160	
		École Arbitrage	1 école d'arbitrage certifiée - § 2.3.1.1 (dont seuil mais pas de licence blanche)	220	
		TECHNIQUE	1 technicien avec certificat validé « Former des jeunes » ou « Performer avec des adultes » au minimum + 2 techniciens avec module validé « Accompagnateur d'équipe » OU 1 technicien avec modules validés « Accompagnateur d'équipe » + « Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif » + Valoriser et promouvoir les activités » (dont seuil mais pas de licence blanche)	120	
PRÉNATIONAL	EXCELLENCE RÉGIONAL	SPORTIVE	2 équipes de -11 à -18 (de même sexe dont seuil)	160	620
		ARBITRAGE	2 Juges Arbitres dont 1 JA niveau T1/ T2 (dont seuil mais pas de licence blanche)	160	
		École Arbitrage	1 école d'arbitrage certifiée - § 2.3.1.1 (dont seuil mais pas de licence blanche)	220	
		TECHNIQUE	1 technicien avec modules validés « Entraîneur Territorial Jeunes » + « Débuter dans l'entraînement » OU Modules validés « Entraîneur Territorial Adultes » + « Débuter dans l'entraînement » + 1 technicien avec module validé « Accompagnateur d'équipe » OU 1 technicien avec modules validés « Accompagnateur d'équipe » + « Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif » + Valoriser et promouvoir les activités » (dont seuil mais pas de licence blanche)	80	
EXCELLENCE RÉGIONAL	HONNEUR RÉGIONAL	SPORTIVE	1 équipe de -11 à -18 (de même sexe dont seuil)	80	390
		ARBITRAGE	1 Juge Arbitre niveau T1/T2 OU 2 Juges Arbitres niveau T3 dont 1 JA en formation régionale (dont seuil mais pas de licence blanche)	150	
		École Arbitrage	1 école d'arbitrage simplifiée - § 2.3.1.2 (dont seuil mais pas de licence blanche)	80	
		TECHNIQUE	1 technicien avec modules en formation ou validés « Entraîneur Territorial Jeunes » + « Débuter dans l'entraînement » OU Modules en formation ou validés « Entraîneur Territorial Adultes » + « Débuter dans l'entraînement » + 1 technicien avec module validé « Accompagnateur d'équipe » (dont seuil mais pas de licence blanche)	80	
RÉSERVE	RÉSERVE	ARBITRAGE	1 Juge arbitre T3 en formation Régionale OU 2 Juges Arbitres T3 (dont seuil mais pas de licence blanche)		

La validité des nouveaux parchemins fédéraux ou certificats fédéraux :

- Durée de validité 3 ans :

- Module « Accompagnateur d'équipe »
- Module « Débuter dans l'entraînement »
- Module « Animateur Ecole de handball »
- Module « Animateur Babyhand »
- Module « Animateur Hand à 4 »
- Module « Animateur Handfit »
- Module « Animateur Handensemble »
- Module « Animateur Beach »
- Module « Participer à l'élaboration et la gestion du projet associatif »
- Module « Valoriser et promouvoir les activités »
- Module « Tous unis : Prévention des violences et citoyenneté »
- Module « Animer des séquences pour les Gardiens de But »
- Module « Animer une école de Gardiens de But au sein du club »
- Module « Entraîner des Gardiens de But en compétition »

- Durée de validité : 5 ans

- Module « Entraîneur territorial jeunes »
- Module « Entraîneur territorial adultes »
- Certificat Fédéral « Former des jeunes »
- Certificat Fédéral « Performer avec des adultes »
- Certificat Fédéral « Coordonner le projet sportif et/ou technique »
- Certificat Fédéral « Développer le modèle économique »
- Certificat Fédéral « Entraîneur formateur de joueurs professionnels »
- Certificat Fédéral « Entraîneur du secteur professionnel »
- Certificat Fédéral « Agir dans le contexte professionnel »